

APPEL À PROJET 2022

INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT DES PROJETS POUR NOTRE RÉGION



» Pour qui ?

- associations locales (MJC, associations de quartier, de parents d'élèves, d'arboriculteurs...),
- habitants du Grand Est (seul ou en collectif) portant un projet d'intérêt collectif.

» Vous avez des idées autour de ces 4 thématiques ?

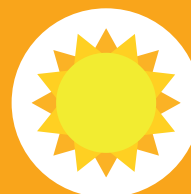
BIODIVERSITÉ

Protéger et valoriser
la biodiversité
près de chez vous.



ÉNERGIE

Être créatifs
dans les énergies renouvelables
et agir pour faire
des économies d'énergie.



EAU

Protéger, valoriser et restaurer
nos ressources en eau tant
superficielles que souterraines
pour s'adapter au changement
climatique.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Imaginer des circuits de
production et de consommation
relocalisés et économes en
ressources.



» Votre projet répond-il à l'un de ces objectifs ?

- développer un microprojet via des opérations citoyennes et locales,
- améliorer notre cadre de vie au quotidien (économie d'énergie, circuits courts...),
- reconquérir la biodiversité ordinaire (haies, vergers, mares, jardins...),
- préserver nos ressources en eau locales (zones humides, berges de rivières, lutte contre les pollutions, économies d'eau, gestion des déchets aquatiques...),
- atténuer ou s'adapter au changement climatique (lutte contre les îlots de chaleurs, sols, ...).



» Quel est le montant de l'aide de la Région ?

La Région prend en charge jusqu'à 100% des dépenses d'investissement (elle ne prend pas en charge les frais de fonctionnement).
Le montant de l'aide varie de 1 000 € à 10 000 € maximum (sous réserve des budgets disponibles)

» Quand déposer vos projets ?

2 sessions en 2022 : - du 7 février au 30 avril 2022
- du 1^{er} septembre 2022 au 31 mars 2023

» Pour en savoir plus et déposer vos projets

www.grandest.fr – rubrique Mes aides

» Contact

Région Grand Est
Direction de la Transition Ecologique, Energétique et de l'Environnement
Service Eaux et Biodiversité
Céline BOUCHER • Initiatives-citoyennes@grandest.fr

Exemples d'initiatives accompagnées



Composteurs



Vergers



Jardins partagés



Récupérateurs d'eau



Bacs de tri



Hôtels à insectes

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

Siège du Conseil régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5 rue de Jéricho
CS 70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • place Gabriel Hocquard
CS 81004 • F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

